

Cadre officiel du troc

Micro-filature Montelauro

Principe général

Le partenariat de valorisation de la laine proposé par la micro-filature Montelauro repose sur un **échange de prestations de valorisation primaire**, sans achat de laine et sans flux financier.

Prestations incluses dans le cadre du troc

Le troc couvre exclusivement les étapes suivantes :

- Tri des toisons
- Lavage et traitement de la laine
- Laine brute sous forme de toison ou de floconne
- Rembourrage brut (isolant, literie, garnissage)
- Feutrage brut (sur toison ou laine brute)

Prestations exclues du cadre du troc

Les prestations suivantes, considérées comme techniques et spécialisées, ne sont pas incluses dans le troc :

- Filage de la laine
- Tissage
- Tricotage

Prestations complémentaires possibles

À partir des matières obtenues dans le cadre du troc (ex. rembourrage brut ou feutrage brut), il est possible de prévoir des prestations complémentaires telles que la confection de coussins ou d'autres produits cousus. Ces prestations font l'objet d'un cadre distinct, clairement identifié.

À retenir

Le troc inclut uniquement la valorisation primaire de la laine (tri, lavage, laine brute, feutrage brut, rembourrage brut).

Le filage, le tissage et le tricotage sont exclus du troc.